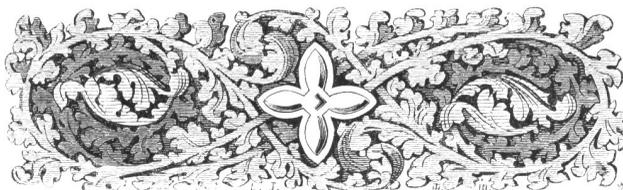


Bulletin de la Maison Saint-Lidoire de la
Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre dans le Diocèse de Tours



N° 15 – Janvier-février 2022

Chers amis,

Veillez recevoir mes meilleurs vœux d'abondance de grâces pour chacun et vos familles en ce début d'année. Les temps sont particulièrement âpres. Mais il n'en demeure pas moins que nous devons vouloir continuer à œuvrer d'abord pour l'avènement du Royaume en nos âmes, nos sociétés et nos activités, avec courage et espérance. *« Ne désespérons pas... nous lui appartenons, et nos affaires sont les siennes. »* Ste Marie de l'Incarnation. Alors, nous goûterons toujours les fruits de l'action de l'Esprit-Saint qui sont *Paix, joie, charité...* Que désirer de plus ?

En préparant ce bulletin, je me rends bien compte que je ne suis pas en mesure de vous proposer autant que l'année passée pour le bien de vos âmes. Incertitudes et limitations sont bien présentes. Cependant, je fais en sorte d'être le plus possible seconder le dimanche afin qu'il y ait un autre prêtre pour célébrer la messe, donner la communion, prêcher et être disponible pour le précieux ministère des confessions. Que ces prêtres soient remerciés ! Soyez assurés de mon immense reconnaissance pour votre soutien et votre générosité. Avec l'expression de ma prière et de mon dévouement sacerdotal.

Abbé Vianney Le Roux FSSP

- Contacts -

Abbé Vianney Le Roux, FSSP
Supérieur de maison et desservant
lerouxdouarec@gmail.com
06 42 57 41 82

Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint Lidoire - 13 rue Blanqui – 37000 Tours
www.fssp-tours.fr

Eglise Saint-Pierre-Ville, 2 rue Avisseau – 37000 Tours
Eglise desservie par les prêtres de la FSSP sous la responsabilité du curé de la
Paroisse Cathédrale Saint Maurice, le Père François du Sartel
Possibilité importante de parking au 14 rue René de Prie

Messes et confessions (Période scolaire)	Messes et confessions (Vacances)
<p>Dimanche - 8h45 : messe basse - 9h30-10h : Confessions - 10h15 : Grand'messe - 18h15 : messe basse</p> <p>Lundi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse</p> <p>Mardi - 9h : messe basse</p> <p>Mercredi - 6h45 : messe basse</p> <p>Jeudi - 9h : messe basse</p> <p>Vendredi - 18h : Confessions - 19h : messe basse</p> <p>Samedi - 8h30 : messe basse</p>	<p>Dimanche - 8h45 : messe basse - 9h30-10h : Confessions - 10h15 : Grand'messe - 18h15 : messe basse</p> <p>Lundi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse</p> <p>Mardi - 9h : messe basse</p> <p>Mercredi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse</p> <p>Jeudi - 9h : messe basse</p> <p>Vendredi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse</p> <p>Samedi - 8h30 : messe basse</p> <p>Du 14 au 18 février, les messes seront célébrées ou non. Il faudra se reporter à la feuille de quinzaine.</p>
Adoration (Période scolaire)	
Le vendredi de 18h à 18h50	
Offices liturgiques (Période scolaire)	
Laudes : Mercredi à 8h ————— Prime : Mardi, jeudi et vendredi à 8h45	
Catéchismes (Période scolaire)	
<p>Primaires (2 * 4 groupes : GS, CP, CE et CM) – mercredi 10h-11h et 16h30-17h30 Collégiens – 6^e-5^e puis 4^e-3^e : mardi 17h15-19h15 et 6^e-5^e mercredi 17h30-18h30 Lycéens – Secondes : 2 jeudis par mois 18h-19h et 1^{ère}-Terminales : 2 vendredis par mois – 19h-22h : Dates envoyées par mail</p>	
Domus Christiani	
Contact : Pierre-Emmanuel et Véronique Bévillard : pebevillard@gmail.com	

Ordo du mois de janvier

D 2 – Saint Nom de Jésus

L 3 – Ste Geneviève

M 4 – de la férie

M 5 – de la férie

J 6 – Epiphanie

V 7 – de la férie

S 8 – de la Sainte Vierge

D 9 – Sainte Famille

(Solemnité de l'Epiphanie)

L 10 – Férie

M 11 – Férie

M 12 – Férie

J 13 – Baptême de Jésus

V 14 – St Hilaire

S 15 – St Paul

D 16 – 2^{ème} dim après l'Epiphanie

L 17 – St Antoine

M 18 – Férie

M 19 – Férie

J 20 – Sts Fabien et Sébastien

V 21 – Ste Agnès

S 22 – Sts Vincent et Anastase

D 23 – 3^{ème} dim après l'Epiphanie

L 24 – St Timothée

M 25 – Conversion de St Paul

M 26 – St Polycarpe

J 27 – St Jean Chrysostome

V 28 – St Pierre Nolasque

S 29 – St François de Sales

D 30 – 4^{ème} dim après l'Epiphanie

L 31 – St Jean Bosco

Intentions de messes : Par décision de la CEF, le montant proposé pour un honoraire de messe est de 18€, 180€ pour une neuvaine, 595€ pour un trentain.

Ordo du mois de février

D 30 – 4^{ème} dim après l'Epiphanie

L 31 – St Jean Bosco

M 1^{er} – St Ignace

M 2 – Purification de la TSV

J 3 – Férie

V 4 – St André Corsini

S 5 – St Agathe

D 6 – 5^{ème} dim après l'Epiphanie

L 7 – St Romuald

M 8 – St Jean de Matha

M 9 – St Cyrille

J 10 – Ste Scholastique

V 11 – Apparition à Lourdes

S 12 – de la Sainte Vierge

D 13 – Septuagésime

L 14 – Férie

M 15 – Férie

M 16 – Férie

J 17 – Férie

V 18 – Férie

S 19 – Nativité

D 20 – Sexagésime

L 21 – Férie

M 22 – Chaire de St Pierre

M 23 – St Pierre Damien

J 24 – St Mathias

V 25 – Férie

S 26 – de la Sainte Vierge

D 27 – Quinquagésime

L 28 – Férie

M 1^{er} – Férie

M 2 – Mercredi des Cendres

J 6 – Jeudi après les Cendres

V 7 – Vendredi après les Cendres

S 8 – Samedi après les Cendres

D 9 – 1^{er} dimanche de Carême

Annonces

La voie Romaine – Belle initiative de laïcs pour fédérer les fidèles, défendre et promouvoir la liturgie traditionnelle, en ces temps difficiles et d'incertitudes. Vous pouvez aller sur le site lavoieromaine.com pour la découvrir et vous y associer par la prière ou en écrivant au Saint-Père. Toutes les informations sont sur le site, par exemple des formulaires pour aider à rédiger une lettre.

Messe de 10h15 du 2^{ème} dimanche du mois – A la demande de la Maison Générale, messe célébrée à l'intention de la FSSP et de sa mission.

Servants de l'autel – Répétition pour les acolytes et les thuriféraires samedi 15 et/ou 29 janvier de 14h30 à 16h.

Désinstallation de la crèche – dimanche 30 janvier après la messe du soir.

Absence – de l'abbé Le Roux pour des journées fraternelles du dimanche 16 janvier au mardi 18 janvier matin.

Pique-nique dominical – Si les conditions sanitaires le permettent, tous ceux qui le souhaitent peuvent rester déjeuner avec l'abbé Le Roux à l'issue de la messe de 10h15 le dimanche 30 janvier.

Purification de la Sainte-Vierge – mercredi 2 février, messe chantée et bénédiction des cierges à 6h45.

Récollecion pour couples – prêchée par les abbés Garnier et de Labarre, le samedi 5 février, de 9h30 à 18h30 à la Maison diocésaine « la Visitation », 28 avenue d'Aligre, à Chartres. Participation 10€. Inscriptions via le site de l'œuvre des Retraites de la FSSP.

Vacances de février – L'abbé Le Roux sera en retraite annuelle du 7 au 11 février et sera en vacances la deuxième semaine, du lundi 14 au vendredi 18 février.

Mercredi des Cendres du 2 mars – Bénédiction des cendres et imposition à 6h45 et messe chantée à 19h.

Cérémonies de fin d'année – N'oubliez pas de vous manifester au plus tôt pour inscrire vos enfants. Récollecion sont à prévoir.

- Confirmations : samedi 7 mai à 11h

- Profession de foi : Jeudi de l'Ascension 26 mai à 10h15

- Premières Communions : samedi 18 juin à 11h